



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 55/2018 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
Nombre de conseillers :
En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 26 Procurations : 08
Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :
Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 Septembre 2018.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, BERNES, JOUSSEAUME, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC., FERTE S., JOUET.

PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	M. SANCHEZ
M. ZAMBONI	à	Mme ARNAL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme SCHINTONE	à	M. CANEZIN
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. ANDUZE	à	M. BERNES
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENT EXCUSÉ : M. DELON.

ABSENTS : Mme GARBIN et M. MARTIN.

SECRETARE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour un meilleur fonctionnement du service Enfance Jeunesse Education, il convient de créer un poste d'Adjoint d'Animation de la façon suivante :

POSTE	HORAIRE
1 Adjoint d'Animation - catégorie C	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 septembre 2018.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 26

Voix Contre : 0

Abstention : 0

➤ De créer le poste tel que décrit ci-dessus.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 septembre 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

